

Un bon fonctionnement cérébral est fondamental pour la qualité de vie des personnes. Le maintien des stimulations par les afférences sensorielles et sociales y contribue.

L'état confusionnel correspond à une faillite temporaire, à une défaillance aiguë du cerveau liée à une cause somatique ou psychologique. La prise en charge appropriée du facteur déclenchant la fait régresser.

Le syndrome démentiel est un état d'altération progressive et irréversible des fonctions cognitives. Il existe des démences dégénératives corticales (maladie d'Alzheimer, démences frontotemporales), des démences dégénératives souscorticales (paralysie supranucléaire progressive) et des démences vasculaires. La prise en charge est médico-psychosociale. Elle nécessite de reconnaître le rôle de la famille, d'orienter le patient vers les aides et institutions appropriées, de protéger le malade contre les accidents et la maltraitance et de veiller à sa protection juridique. La démence est la première cause d'admission en institution.

Retrouvez cet article sur : <http://www.geriapoz.com/geriatrie/pathologies/pathologies-neurologiques/demences/144-corpus-de-geriatrie-confusion-et-demences>